

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO

DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTREAL,

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 3^{me} JEUDI DE CHAQUE MOIS.

LE 3^e JEUDI DE MAI TOMBANT LE JOUR DE L'ASCENSION, LE PROCHAIN NUMÉRO DE L'ÉCHO PARAITRA SAMEDI LE 19 DE CE MOIS.

Volume II.

Montréal, (Bas-Canada,) 3 Mai 1860.

No. 9.

SOMMAIRE.—Chronique de la quinzaine.—Discours sur la Savoie, par le Rév. Messire Roux.—Essai Académique sur l'Eloquence, par M. J. B. Lafleur, élève du Collège Ste. Marie.—Discours sur le pouvoir temporel des Papes, par M. Arthur Dansereau, élève du Collège de l'Assomption.—L'Apostolat de la femme chrétienne au XIX siècle.—La Rose chez les anciens, par Magnat.

Chronique de la Quinzaine.

Mois de Marie.—Communion des hommes à Notre-Dame de Paris.—Le général Lamoricière.—Le Sénat.—Morts édifiantes : L'hon. Juge Gay ; Me Beaubien, née de Sabrevois de Bleury.—Mgr. l'Archevêque de Québec et Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe.

L'horizon est sombre de nuages, le présent est triste, l'avenir incertain. Le cœur du Père des fidèles est déchiré, non pas tant des épreuves qu'il supporte que des trahisons qu'il rencontre, des défections, des reniements qu'il subit. Les catholiques sont dans l'angoisse, et quelle angoisse cruelle ! Ah ! c'est alors, ou jamais que l'on doit ouvrir les yeux et comprendre, que si l'on ne veut pas succomber au milieu des tempêtes qui grondent, des foudres qui s'allument, de l'ouragan qui s'amoncelle de toutes parts, il faut chercher son appui, son aide ailleurs que sur la terre.

Au haut du ciel, près du Souverain Maître, du Régulateur universel et absolu de tous les événements du monde, se trouve cette Reine de l'Eglise, cette source des grâces, cette toute-puissance déprécatrice, cette dispensatrice de la miséricorde et de la sollicitude divine sur la terre. C'est donc à elle qu'il nous faut recourir.

“ Si les vents des épreuves et des dangers s'élèvent ; si les éveils des afflictions se montrent devant vous, levez les yeux au ciel, contemplez cet Astre sauveur, appelez Marie à votre secours.

“ Si la superbe, si l'ambition, si la calomnie, si la jalousie semblent conjurées pour vous perdre, voyez cette Etoile qui luit sur vous et invoquez Marie.

“ Si troublé des crimes de la terre et de ses infidélités, si inquiet du témoignage même de votre conscience, si épouvanté de l'inflexibilité des jugements suprêmes, vous commencez à vous laisser entraîner dans les flots de l'amertume et les abîmes du désespoir, pensez donc à Marie.

“ Ne l'oubliez ni dans les dangers, ni dans les peines, ni dans les inquiétudes ; ne l'oubliez pas, et avec confiance invoquez-la.”

Voilà ce que disait St. Bernard, il y a six siècles, d'après le témoignage de toute la suite des événements depuis le commencement de l'Eglise, et voilà aussi ce qui s'est vérifié de nouveau, depuis St. Bernard, par tant de prodiges, de merveilles et de miracles. En combien d'angoisses et d'afflictions le secours de Marie est-il intervenu ; pour renverser tous les obstacles, faire traverser mille difficultés ; rendre le salut, la vie, l'espérance aux plus affligés et aux plus désespérés !

Nous-mêmes, n'en avons-nous pas vu la preuve, dans les jours du siècle où nous sommes, dans les circonstances les plus pénibles et les plus effrayantes ?

Mais de nouveau, des jours d'épreuve sont survenus ; les vents de l'affliction sont déchainés, des abîmes s'ouvrent sous nos pas, la société est minée par le travail souterrain des sociétés secrètes qui la menacent comme un volcan prêt à éclater. Contemplons l'astre qui brille sur nos têtes et invoquons, appelons Marie à notre secours. Nous avons bien sujet d'être épouvantés des crimes de la terre, des entreprises sacrilèges de l'impiété contre les représentants de la Majesté divine ; nous pouvons craindre la rigueur des jugements d'en haut, contre ceux qui par faiblesse ou par méchanceté, ont préparé ces malheurs ou leur ont frayé la voie ; mais alors pensons à Marie, ne l'oublions pas et avec confiance appelons-la pour prendre en main notre défense et notre salut.

C'est donc avec une confiance souveraine que nous commençons ce *mois de Mai*. Il y a douze ans, lorsque le *socialisme* et le *communisme* étaient déchainés sur la France, que l'on attendait à chaque instant une catastrophe épouvantable, que tout était menacé ; les liens les plus saints de la famille, les bases les plus essentielles de la société, les croyances les plus inébranlables de la religion ; un jour, tandis que la Capitale était sans défense, l'Assemblée Nationale pres-

que sans protection, un cri de stupeur sortit de la poitrine de tous les honnêtes gens, car on vit tout-à-coup cent mille hommes, conduits par les chefs des sociétés secrètes, se lever des faubourgs révolutionnaires, se réunir, se mettre en marche, et comme un flouve auquel rien ne peut résister, se diriger vers le Palais désarmé des derniers dépositaires de la loi et de la justice.

C'était un spectacle effrayant à contempler ; tous les secours manquaient et l'armée du mal descendait en silence vers la proie qu'elle allait dévorer. Mais Marie veillait au haut du ciel ; elle veillait sur son peuple. Par des circonstances inexplicables humainement, toute cette force terrible vint se briser là-même où elle espérait son triomphe ; la confusion se mit dans tous ces cœurs voués au mal ; la discorde éclata tout-à-coup au moment même où la victoire semblait le plus assurée, et, vers le soir, la cause de l'impiété et de l'anarchie était perdue d'un coup irréparable.

Les *maladroits*, ils avaient précisément choisi le *mois de Marie*, le *mois de la prière*, le mois du recours vers la Reine du Ciel, pour exécuter et accomplir leurs desseins ; mais, en quelques instants, toutes leurs espérances furent dissipées et s'évanouirent comme une ombre fugitive.

Or, maintenant toutes les forces de la révolution sont réunies, nous verrons ce qu'elles pourront faire et comment elles pourront traverser le *mois* de celle qui est si *puissante et terrible comme une armée rangée en bataille ! . . .* O Marie ! voici le moment de la tempête, venez, venez à notre secours !

Daignez, daignez nous luire !

Bianche Etoile des mers !

Au nom des jours amers,

Au nom des maux soufferts !

Envoyez sur nos fronts la grâce d'un sourire.

Daignez, daignez nous luire,

Bianche étoile des mers !

Voilà déjà longtemps que la tempête gronde,

Voilà déjà longtemps que le vaisseau du monde

Roule au sein des rescifs ;

Il souffre, il va sombrer sur quelque affreuse plage,

Tandis que l'équipage

Pousse des cris plaintifs.

Quel pouvoir invoquer dans la brume où nous sommes ?

Ainsi, quand tout se voile, ainsi parlent ces hommes

Comme s'ils étaient seuls !

Comme s'ils n'avaient pas dans cette nuit funeste

La lumière céleste

Pour briser leurs linceuls !

Bianche étoile des mers, daignez, daignez nous luire !

Au nom des jours amers,

Au nom des maux soufferts !

Envoyez sur nos fronts la grâce d'un sourire.

Daignez, daignez nous luire,

Bianche étoile des mers ! — TURQUETY.

En attendant, il est certain qu'il y a eu un redoublement de dévotion et de piété en France aux approches de la solennité de Pâques. Les épreuves que subit l'Eglise semblent avoir donné un nouvel élan à la piété publique. On a parlé les années précédentes de l'affluence des fidèles dans les Eglises ; du beau spectacle qu'offrait la communion des hommes à *Notre-Dame*, il paraît que toutes ces merveilles ont été dépassées, cette année. La grande Eglise de *No-*

tre-Dame, à Paris, avec ce vaste vaisseau de près de 400 pieds de longueur sur 150 de large, était remplie, comblée d'hommes de tout âge et de toutes les conditions sociales ; la communion, donnée par Mgr. l'Archevêque de Paris et le Rév. Père Félix, a duré plus de deux heures. En même temps on a appris la nouvelle consolante que plus de deux cents jeunes gens, dont un grand nombre appartenant aux premières familles de France, sont partis avec MM. de la Roche-Foucault, de Pimodan, de Chalus, de Gontaut, allant se réunir au Général de Lamoricière qui est venu, comme on sait, offrir généreusement son épée au Souverain-Pontife.

Le brave général, si connu en France pour avoir pu s'emparer du célèbre Abdel-Kader, mis à la tête de l'organisation militaire dans les Etats Pontificaux, s'est déjà trouvé très-satisfait de la situation qu'il a trouvée. Il y a des éléments militaires sérieux, des places *fortes* en bon état, des approvisionnements nombreux. Aussi les hommes de la révolution commencent à être très-désappointés ; ils en suffoquent et en enragent ; il ne faut pas trop s'en étonner, depuis plusieurs années ils n'en sont pas à leur première déception. Les Français ne sont pas les seuls qui aient eu cette belle pensée de dévouement à la plus belle et à la plus sainte des causes : un gentilhomme Polonais est venu aussi se mettre aux ordres de Pie IX, avec mille hommes tous équipés qu'il paie et nourrit à ses frais ; on cite aussi un neveu du grand orateur de l'Irlande, O'Connell.

De tels exemples ne peuvent manquer d'avoir des imitateurs, quelles que puissent être du reste l'amertume et la désolation du *Siècle*. La vie et le dévouement se trouvent donc toujours dans l'Eglise.

A l'Assemblée du Sénat, où l'on a discuté la question d'intervenir en faveur de la *Puissance Temporelle* du St. Siège, Mgr. Donnet, Archevêque de Bordeaux, a prononcé un discours des plus forts et des plus remarquables ; il rappelle les coups terribles que portait autrefois M. de Montalembert aux lois immorales du monopole de l'enseignement. La décision de l'honorable Assemblée n'a pas répondu aux devoirs de la justice et de la vérité, pas plus que celle de l'ancienne *Chambre des Pairs*, du temps de Louis Philippe, n'y répondait autrefois : mais l'impression de pareilles vérités, dites avec une telle puissance, reste ; et nous pouvons penser que, cette fois-ci encore, elles produiront leur effet à leur place et en leur temps, suivant la disposition adorable de Celui qui conduit les événements du monde.

Du reste, les noms qui ont appuyé la motion, favorable au St. Siège, sont significatifs ; outre les cinq Cardinaux, membres du Sénat, on cite les trois Généraux qui ont commandé à Rome en différents temps, Gémeau, de Montréal et de Rostolan ; on assure que le Maréchal de Mac-Mahon et le brave Général Korté sont du même sentiment, mais ils étaient retenus loin de la Chambre d'Assemblée par des mis-

sions officielles ; enfin l'on voit encore, parmi les défenseurs du St.-Siège, d'autres noms considérables, comme représentant la *Diplomatie*, l'*Aristocratie* et la *Science*, c'est-à-dire le Marquis de Gabriac, ancien ambassadeur, M. de Boissy, l'un des plus riches propriétaires de France, M. le Baron Dupin, le célèbre économiste, qui est rallié sincèrement depuis longtemps aux idées religieuses, et, enfin, trois cousins de l'Empereur, M. Amédée Thayer, le Comte Clary et le Duc de Padoue, ancien Préfet de la Seine.

Les manifestations religieuses ont continué dans le Canada, elles présentent partout les mêmes caractères d'élan et d'unanimité.

Aux motifs de tristesse que les fidèles doivent éprouver pour l'Eglise universelle, viennent s'en joindre malheureusement d'autres pour l'Eglise du Canada en particulier. Depuis plusieurs jours Mgr. l'Achévêque de Québec et Mgr. l'Évêque de St. Hyacinthe, sont dans l'état le plus alarmant. L'un ayant déjà acheté sa couronne par tant de travaux, d'épreuves et de souffrances, voit avec une patience admirable se prolonger ce pénible fardeau de la maladie dans un âge avancé. L'autre dans la force de l'âge, pouvant rendre encore tant de services à son diocèse, ayant conquis l'affection et la confiance au-delà de toute expression, jouissant de la plénitude de cet esprit éminent et distingué qui donnait à toutes ses paroles un si grand prix, se voit arrêté dans une carrière déjà si bien remplie. Dieu a ses épreuves particulières ; il en a de plus grandes pour les plus justes et les plus grands de ses serviteurs ; mais quand sa main s'appesantit sur le Pasteur, on doit penser avec tristesse que c'est tout le troupeau qui est frappé. Puissent les prières de leurs si affectionnés Diocésains, ou plutôt de tout le Canada catholique, obtenir la prolongation des jours si chers et si précieux !

Terminons, en accordant quelqu'attention à des morts récentes. Ces souvenirs sont doux pour ceux qui aiment le bien et qui sont soucieux de la gloire de leur pays.

L'une des plus grandes illustrations du Canada, et ce qui lui donne un rang hors ligne sur toutes les nationalités qui occupent l'Amérique, est la vie exemplaire et honorable de plusieurs anciennes familles qui, par leur capacité, se conservent dignes des premiers emplois et qui, par leur dévouement et leur charité, sont toujours disposées à se placer à la tête de toutes les bonnes œuvres.

Honneur à ces familles ! Elles jettent sur cette contrée la gloire la plus durable, et enfin elles constituent parmi nous une aristocratie qui est la plus haute qu'aucun pays ne verra jamais.

Telles sont les réflexions que nous suggèrent les pertes éprouvées récemment par la société catholique de Montréal.

L'honorable Juge Guy a couronné une vie estimable, à tous égards, par une mort chrétienne, mais si prompt et si inattendue qu'elle plonge sa famille et ses amis dans les regrets les plus amers. Heureux celui qui laisse ainsi une affliction tempérée par les consolations et les espérances de la Religion.

Une Dame, connue par sa piété profonde et une charité admirable, a été frappée et enlevée subitement. C'est madame Beaubien, née de Sabrevois de Bleury. Elle a rempli ses derniers jours, comme toute sa vie, de bonnes œuvres, de manière à être longtemps regrettée des pauvres dont elle était la providence et de sa famille qui chérissait sa bonté, sa douceur et ses vertus.

La dernière séance du *Cabinet de Lecture* a été des plus intéressantes ; on en jugera par la lecture du Rév. Messire Roux, que nous publions dans le No. présent et par celle de M. Joseph Lenoir, avocat, et attaché à la rédaction du *Journal de l'Instruction Publique* ; nous espérons que son travail paraîtra bientôt dans l'*Echo*.

Discours sur la Savoie,

PAR LE RÉV. MESSIRE ROUX, CURÉ DES CÈDRES,

Le 18 avril 1860.

Messieurs et Mesdames,

Depuis quelques mois les nouvelles qui nous arrivent de l'autre côté de l'Atlantique ont donné un certain relief et une certaine importance à un pays dont l'histoire et même l'existence n'étaient connus que d'un petit nombre de savants et d'érudits ; nous voulons parler de la Savoie, dont la destinée future occupe, en ce moment, les loisirs de la grande presse et du monde diplomatique. En lisant sur les journaux des dépêches comme celle-ci : "La population de la Savoie se prononce en faveur de l'annexion avec la France ;— les Journaux français ont reçu congé du gouvernement pour continuer leur campagne sur le terrain de l'annexion de la Savoie.—La confédération Helvétique voit de mauvais œil le mouvement qui se fait pour annexer la Savoie avec la France.—Le Parlement Anglais a discuté la question d'annexion de la Savoie à l'Empire Français, etc." En lisant de semblables dépêches, chacun de vous a dû se poser des questions comme celles-ci :

Qu'est-ce que la Savoie ? Quel est le gouvernement de la Savoie ? Pourquoi la Savoie veut-elle s'annexer à la France ? Le sujet de cette lecture sera la solution de ces questions qui sont à l'ordre du jour.

Avant d'entrer en matière, comme nous parlons pour la première fois dans cette enceinte, habituée à retentir des accents de l'éloquence et du patriotisme canadien, nous croyons devoir réclamer l'indulgence de nos auditeurs, qui ont acquis le droit d'être difficiles à l'endroit des compositions littéraires ; nous leur dirons que, sur le Liban, à côté du cèdre sublime et majestueux, il y a place pour l'humble bouquet d'hypsope, et que dans la tribune du *Cabinet de Lecture*, les faibles orateurs, les médiocres écrivains ne craignent pas de succéder aux grands orateurs et aux écrivains distingués, grâce à la bienveillance et à la cordiale sympathie des habitués du Cabinet à l'égard de tout homme qui fait preuve de bon vouloir, en payant son obole littéraire.

Ayant à parler devant un auditoire canadien, la politesse et la convenance nous disaient que nous devions traiter un sujet canadien ; mais voilà qu'à l'encontre de la politesse et de la convenance, nous allons vous entretenir d'un pays situé à deux mille lieues du Canada. Nous devons encore vous prier d'excuser notre égoïsme ; puisque nous suivons l'attrait de notre cœur en vous parlant du pays qui nous a vu naître ; de

cette terre où nous avons été bercé sur les genoux d'une tendre mère, et où nous avons laissé une partie de notre cœur avec nos amis d'enfance et de jeunesse. Ces derniers mots nous ont échappé sans craindre de porter ombrage à nos amis du Canada, dont la chaleureuse sympathie, unie aux nobles qualités de l'esprit, a été pour nous, nous aimons à le proclamer solennellement, le plus puissant adoucissement, le remède le plus efficace aux peines de la patrie absente. Il n'est pas non plus hors de propos de vous dire que nous avons résisté, pendant deux ans, aux pressantes, gracieuses et honorables sollicitations de l'estimable directeur du *Cabinet de Lecture*, qui a mis en jeu toutes les ressources de sa logique pour nous prouver que nous pouvions et que nous devions donner une lecture dans le Cabinet Paroissial. Après avoir succombé à la tentation, nous croyons qu'il est de notre devoir de prévenir nos auditeurs que si, dans le cours de cette soirée, nous obtenons le résultat de les faire bailler et de les endormir, ils ne nous devront pas des remerciements ; mais tout naturellement, ils en attribueront le mérite à M. l'abbé Regourd, qui est déjà chargé de tant d'autres mérites d'un plus grand prix. Ces préliminaires de rigueur posés, suivant l'usage antique et solennel, nous allons immédiatement attaquer la première question de notre programme.

Qu'est-ce que la Savoie ?

La Savoie est une province dépendante des Etats Sardes, bornée à l'Orient et au Midi par le Piémont ; à l'Ouest par la France ; au Nord par la Suisse. Ce pays, dont le nom latin est *Sabaudia*, a une étendue de trente trois lieues du Midi au Nord, et de vingt-sept lieues de l'Orient au Couchant. Sa population s'élève au chiffre approximatif de 550,000 âmes. La Savoie, habitée d'abord par les Allobroges, les Centrons, les Garocelles, correspond aux provinces que les Latins nommaient *Alpes Graia*, Alpes Grecques. Après avoir fait partie de l'Empire Romain et de celui de Charlemagne, la Savoie passa, en 888 de l'ère chrétienne, sous la domination de Rodolphe, roi de la Bourgogne Transjurane. En 1027, la Savoie fut érigée en Comté, par l'Empereur d'Allemagne, Conrad le-Salique, en faveur d'Humbert, aux blanches mains, fils de Bérolde de Saxe, tige des Ducs de Savoie qui sont maintenant Rois de Sardaigne, en conservant leur titre de Ducs de Savoie. S'il faut en croire le récit d'un touriste, dont nous partageons pleinement les appréciations, rien n'est comparable au petit coin de terre que l'on nomme la Savoie, où la main du Créateur a réuni, dans un petit espace, toutes les grâces et toutes les sublimes horreurs de la nature. Il faudrait avoir hérité du merveilleux pinceau de Virgile et de Fénelon, pour décrire la magnificence de ses montagnes, où la sombre couleur des sapins séculaires fait contraste à la blancheur éclatante des glaciers et des neiges éternelles. Tantôt, ce sont des vallons émaillés de fleurs et de verdure, découpés par des ruisseaux dont les ondes argentines, serpentant à

travers un lit tapissé de mousse et de gazon toujours frais, font entendre un murmure plein de poésie et de douce mélancolie. Tantôt, ce sont des lacs, tout petits, tout coquets, qui emmaillottés dans des berceaux tapissés de pampres et de différents feuillages, balancés par l'haleine du zéphir, semblent inviter les créatures intelligentes à bénir le Créateur, qui a fait, en se jouant, tant de choses si belles et si admirables.

Mais laissons la vallée habitée par la partie la moins vigoureuse de la population. Prenez avec moi le chemin qui rampe comme un limaçon, le long du flanc de la montagne ; ne craignez pas de gravir, en zig-zag, la côte à pic qui semble vous dire : *nec plus ultra, on ne va pas plus loin*. Après avoir cheminé péniblement pendant une heure, et vous être persuadé que vous avez dépassé les limites de toute habitation humaine, vous arrivez, tout ruisselant de sueur, à un point où la montagne semble se tordre pour faciliter votre passage. Alors levez les yeux, vous apercevez des maisons, des métairies, des clochers, des villages habités par une population de pères et d'inépuisables laboureurs ; encore quelques pas, et vous entrez dans un nouveau monde, comme Christophe Colomb, lorsqu'il découvrit l'Amérique ; habitations, langage, costumes, charriots, attelages, coutumes, mœurs des montagnards, tout est pittoresque, comme le vallon, comme le torrent, comme les gorges, les pics, les mamelons de la montagne. Pour peu que l'on connaisse l'amour des montagnards pour leur patrie, on ne sera pas surpris d'apprendre que le sol a une grande valeur dans la Savoie. Le moindre champ ne reste jamais sans acheteurs. Presque tous les habitants de la campagne sont propriétaires ; nulle part, peut-être, la propriété n'est aussi divisée qu'en Savoie, dans la Maurienne et la Tarentaise, surtout. Les habitants aiment le sol et s'y attachent comme des plantes. Quelles provinces, pour riches qu'elles soient, valent à leurs yeux les montagnes où s'abritent les chalets paternels ! Ils peuvent les quitter quelque temps pour aller faire leur tour de France, mais ils y retournent toujours, et toute leur ambition est d'acquiescer un coin de terre pour y vivre en travaillant et mourir en priant. Dans un pays où les eaux, s'échappant des montagnes, s'ouvrent un passage à travers les rochers, il ne faut pas s'étonner d'y rencontrer de nombreuses cascades. Parmi les plus célèbres merveilles de ce genre, il faut mettre la cascade de Grisy. Là, le torrent resserré dans un lit très étroit, se précipite à travers les rochers avec un fracas épouvantable ; c'est un chapel de chute où l'eau s'égraine et bondit, de pierre en pierre, pour s'abîmer dans des gouffres profonds, et disperser sur le rivage des tourbillons de poussière humide. La cascade de Grisy dont le sommet repose la vue par une couronne d'arbres, au vert feuillage, a été le témoin d'un accident terrible arrivé en l'année 1813.

A cette époque, Hortense de Beauharnais, Reine de Hollande, et mère de Louis Napoléon, ac-

tuellement Empereur des Français, étant aux eaux d'Aix-les-Bains, eut, comme tant d'autres promeneurs aristocratiques, la curiosité de visiter la cascade de Grisy, en compagnie de Mme. de Broc, dame d'honneur du palais. Une planche jetée, en manière de pont entre deux rochers, au-dessus d'une chute, servait à traverser le torrent. La Reine de Hollande avait franchi avec hardiesse ce passage périlleux ; Madame de Broc, marchant à sa suite, refuse le bras d'un meunier complaisant qui voulait lui servir de guide ; pose le pied sur cette planche humide. Arrivée au milieu du précipice, Mme. de Broc, soit que le pied lui ait glissé, soit qu'elle soit prise d'un vertige, chancelle, tombe et disparaît au fond du torrent tout blanchi d'écume. Après plusieurs heures de recherches actives, on retrouva le corps inanimé de Mme. de Broc dans le lit du torrent. La Reine Hortense fit élever une pierre tumulaire sur le rocher qui vit la mort de son amie. Le voyageur qui visite ces lieux lit avec attendrissement l'inscription suivante, gravée sur ce monument funéraire :

Ici, Madame la Baronne de Broc a péri sous les yeux de son amie, le 10 juin 1813. O vous, qui visitez ces lieux, n'avancez qu'avec précaution sur ces abîmes, songez à ceux qui vous aiment !

Nous ne parlerons pas ici du Mont-Blanc, colosse gigantesque créé tout exprès pour tenter les Titans modernes qui ont l'envie d'escalader le ciel. Le Mont-Blanc attire à ses pieds, si ce n'est à son sommet, une foule d'Anglais, de Russes, etc., avides de sensations nouvelles, et désireux d'arriver à la célébrité sans qu'il leur en coûte une grosse somme d'esprit et de génie. Ces mêmes personnages se rendent aussi par bande, dans la belle saison, à Chamonix, paysage Savoisien délicieux, tout embaumé de l'odeur des violettes qui croissent à mesure que la neige disparaît. En 1741, deux Anglais pénétrèrent à Chamonix, et pensant être tombés au milieu d'une population de Lapithes et de Lestrigons, ils passèrent la nuit sous un énorme bloc de granit, mourant de frayeur d'être dévorés tout crus par les indigènes. Le lendemain, le curé de Chamonix les conduisit dans son presbytère. Depuis ce temps-là, les Anglais, qui n'ont pas découvert le passage du Cap-de-Bonne-Espérance, se vantent d'avoir découvert Chamonix avec sa mer de glace. Ces prétentions britanniques, loin de contrarier l'orgueil national des Savoisiens, n'ont d'autre résultat que celui d'alimenter notre gaieté.

La Savoie a des sources d'eaux thermales, dont la réputation s'étend dans toute l'Europe. Après celles d'Aix, qui sont les plus célèbres, on peut en compter quarante qui sont sans rivales par l'abondance et la richesse des eaux. Ces sources, analysées par la science, renferment, dans des proportions diverses, du *souffre*, de l'*alun*, du *gaz acide carbonique*, de la *magnésie*, de la *soude-de-fer*, etc. Après vous avoir parlé de la Savoie *pittoresque*, nous arrivons insensiblement à vous entretenir de la Savoie *industrielle*.

La Savoie possède maintenant *quarante hauts fourneaux* qui lui donnent le *fer*, le *cuivre*, l'*acier*, le *plomb*, le *fer-blanc*, la *tôle* ; elle a des *filatures de coton*, de nombreux métiers pour la *fabrication de la soie*, des *ateliers d'horlogerie*, des *pièces de mécanique*, des *fabriques d'ustensiles en cuivre*, des *verreries*, des *tanneries*, des *manufactures de papier* de toute sorte.

Les montagnes de la Savoie recèlent dans leurs flancs des *mines d'argent*, de *cuivre*, de *fer*, de *plomb*, de *charbon-de-terre* qui sont avantageusement exploitées ; on y rencontre aussi du *sel gemme*, de l'*antimoine*, de la *manganèse*, du *souffre* et des *carrières* inépuisables de *belle ardoise*.

La langue parlée par les populations de la campagne est un *idiome* qui échappe au *contrôle de l'Académie* et à toutes les règles de l'orthographe. L'aréopage le plus compétent pour décider des questions de *barbarisme* et de *solécisme* qui se commettent contre cette langue, serait une *compagnie de grand-mamans* qui auraient parlé le *plus rarement possible* la langue française ; car la population lettrée et la population des villes parlent habituellement la langue française. Si le Savoisien lettré est heureux d'abreuver son intelligence aux sources de Bossuet, de Fénelon, de Boileau, de Racine, de Corneille, de Chateaubriand, de Frayssinous, de Lacordaire, et de mille autres écrivains français qu'il serait trop long de nommer ; il est bien à croire que le Français qui cultive les sciences et les lettres n'éprouve pas de répugnance à feuilleter les œuvres de St. François de Sales, de Joseph de Maistre, de Xavier de Maistre, du chimiste Berthelot, du Cardinal Gerbil, du médecin Fodéri, de l'abbé Martinet, de Monseigneur Dupanloup, l'intépide évêque d'Orléans, dont les pages étincelantes d'esprit et de logique ne doivent pas être un oreiller de rose pour le vainqueur de Magenta et de Solérino. Ces écrivains sont le fleuron que la Savoie attache, en guise de tribut, à la couronne littéraire de la noble France. Autour de cette constellation d'écrivains et de savants du *premier ordre*, qui rayonne d'un si vif éclat dans le firmament intellectuel de la Savoie, viennent se grouper d'autres astres de moindre grandeur, qui ne laissent pas de se faire apercevoir à première vue. Dans cette catégorie, on doit ranger l'historien St. Réal, le grammairien Vaugelas, l'abbé Favre, l'auteur du *Ciel-ouvert*, l'intendant Bosset qui a chanté la religion dans des vers magnifiques ; feu Monseigneur Rendu, l'orateur des *Retraites pastorales*, dont les Mandements étaient de véritables traités et de véritables chefs-d'œuvre ; enfin Mgr. Billet, le champion intrépide de la justice et de la religion outragées, dans la Chambre du Sénat de Turin.

La Savoie a donné trois Papes à la chrétienté, Célestin IV, Nicolas II et Nicolas III.

Ce même petit pays, dans le court espace de temps qui s'est écoulé de 1793 à 1814, a fourni *vingt-cinq* Généraux aux armées de la République et de l'Empire Français.

Le sol de la Savoie, qui a fait germer tant de guerriers, tant de littérateurs, n'a pas été stérile en hommes qui ont pratiqué les vertus chrétiennes jusqu'à l'héroïsme. L'Eglise Catholique honore d'un culte de dulle plusieurs saints Savoisien, entr'autres, St. Anthelme, St. Amédée d'Hauterive, St. Pierre et St. Jacques de Tarentaise, Ste. Thecle de Maurienne, St. Marin, St. Vivian, les Bienheureux Humbert et Amédée dont les fronts, rayonnants de l'auréole de la Sainteté, ont noblement porté la couronne Ducale de Savoie.

Qu'est-il besoin de nommer St. François de Sales aux *Canadiens*? N'ont-ils pas l'insigne bonheur de posséder, dans la personne de l'illustre Prélat qui gouverne le Diocèse de Montréal, une copie, une image, une ressemblance toute fraîche, toute vivante du St. Evêque de Genève, qui sera toujours un des plus beaux titres de gloire de la Savoie, comme Mgr. de Montréal, par sa piété, par ses œuvres impérissables, sera proclamé par les siècles futurs, qui se feront l'écho du siècle présent, la gloire et l'ornement du Canada-Français.

Mais, dans la nomenclature des saints de la Savoie, nous avons oublié de mentionner le St. Vincent de Paul du dixième siècle, St. Bernard de Menthon dont je vais vous réciter la légende le plus brièvement qu'il me sera possible.

St. Bernard naquit, en 923, au château de Menthon, situé à deux lieues d'Annecy, à la rive orientale du Lac d'Annecy, sur une éminence qui sert de base à une montagne dont la cime hardie, couronnée de dentelures se perd dans les nues. Dans une des salles du château de Menthon on lisait l'inscription suivante : *Ante natum Christum, jam Baro natus eram* : (ce qui veut dire, Mesdames, j'étais déjà Baron avant la naissance de Jésus-Christ.) Sur quel parchemin poudreux et vermoulu les Barons de Menthon appuyaient-ils cette audacieuse prétention, c'est ce que nous ne chercherons pas à démêler. Mais l'histoire nous fait connaître que Bernard, né de Bernard de Menthon et de Bernoline de Duing, fut confié aux soins d'un moine nommé Germain qui, après avoir dirigé sa première éducation, conduisit son jeune élève à Paris pour lui faire étudier la théologie et le droit. Là, au milieu des ardeurs de l'étude, le jeune Bernard voulant se mettre à l'abri des séductions du monde et de ses plaisirs, fit à Dieu, pour honorer la Vierge, le vœu de chasteté perpétuelle. Cette action nous dit assez qu'au sein des agitations et du tumulte d'une grande ville comme Paris, Bernard vivait dans le recueillement de la prière et dans le silence de l'étude.

Sur ces entrefaites, le pieux étudiant reçoit une lettre de son père qui le rappelle sans délai au sein de sa famille. De retour à Menthon, Bernard apprend que son père avait disposé de son avenir, en lui destinant pour épouse la jeune Marguerite de Miolans, ange de vertu et de beauté. L'épreuve était terrible

et d'autant plus redoutable que le Sire de Menthon n'était pas d'un caractère à recevoir la moindre contrariété dans ses volontés. Le jeune Bernard veut gagner du temps pour trouver le moyen de rompre le mariage projeté; mais avec un homme de la trempe du Sire de Menthon, il n'y a pas de place aux observations même respectueuses. Bernard doit se marier, et se marier sans délai.

Déjà les apprêts de la noce remplissent le château de bruit et de confusion. Déjà la fiancée, accompagnée d'une nombreuse suite de nobles demoiselles des châteaux du voisinage, est parée de ses plus riches atours. Encore quelques instants et elle va aller au pied des autels unir pour la vie son sort à celui du jeune héritier de Menthon. Au milieu des allées et des venues, occasionnées par les nombreux invités au banquet nuptial, Bernard profite du moment où personne ne l'observe; il se glisse comme une ombre dans une pièce du château. Là, se voyant seul et sans témoin, il monte sur l'appui d'une fenêtre, s'élance dans l'espace, franchit d'un seul bond une distance de dix-huit pieds qui le sépare de la terre, et prend la fuite en toute hâte. Quand dans le château on s'aperçut de l'absence du principal personnage de la fête, Bernard avait déjà gagné assez de terrain pour être à l'abri du courroux paternel. La piété populaire montre encore, sur le roc du château de Menthon, l'empreinte du pied de Bernard, marquée à l'endroit où il fit sa chute volontaire.

Libre d'obéir à sa vocation religieuse, Bernard alla se réfugier dans un monastère de la cité d'Aoste. C'est de là qu'il sortit pour aller fonder l'hospice du *Grand St. Bernard*, qui est l'habitation la plus élevée au-dessus du niveau de la mer qui existe en Europe. Cette retraite de l'hospitalité chrétienne n'a pas échappé au vandalisme des rapaces *Radicaux* du Valais, et des harpies anti-cénobitiques du Gouvernement Piémontais. Malgré les persécutions, l'esprit de St. Bernard ne s'est pas retiré de ses enfants qui continuent de nos jours à accueillir dans leur asile les voyageurs égarés par la tempête, ou engourdis par la rigueur du climat. Dans le bon vieux temps, dans ces temps où les gouvernants actuels du Piémont gémissaient dans les souterrains des sociétés secrètes, ce qui nous fait remonter à l'époque qui précéda 1848, la Savoie, avec une population de 580,000 âmes, avait sur son sol *quinze grands collèges classiques*, savoir: les collèges de Chambéry, de St. Louis, du Mont, du Pont-de-Beauvoisin, de St. Pierre, d'Albigny, d'Evian, de Thonon, de Bonneville, de la Roche, de Mélan, d'Annecy, d'Albertville, de Montiers, de St. Jean de Maurienne. Ce fait nous dit assez que déjà alors les *éditeurs* de Virgile, de Cicéron, de Démosthènes et d'Homère devaient avoir une nombreuse clientèle en Savoie. Nous n'avons pas de renseignements bien positifs sur l'état actuel de l'*instruction publique* en Savoie: cependant, nous savons de science certaine que, depuis 1848, *trois florissants collèges* ont été fermés par le fait des *prétendus amis des lumières*.

Vous allez me dire que ces institutions ont été remplacées par d'autres plus en rapport avec les goûts et les besoins modernes. En effet, nous avons appris avec admiration que le gouvernement Sarde avait fait bâtir, à Albert-Ville, une *magnifique, une monumentale prison*, pouvant contenir huit à neuf cents pensionnaires ; tous devant faire honneur au système d'enseignement introduit par *Cartouche* et *Mandrin*. Ici, qu'il me soit permis de m'écrier : *O Démocratie voltairienne, ce sont bien là de tes coups ! des Hospices, des Collèges, des Couvents, Asiles de l'infortune, de l'étude et de la prière, tu peux en détruire ; mais en fonder, jamais. Tout ce que tu peux faire, c'est de bâtir des maisons de correction pour y renfermer les malheureux qui suivent les traces des gouvernements spoliateurs des biens de l'Eglise !*

A présent, si les Savoisiens ne sont pas satisfaits de la conduite tenue à leur égard par leurs gouvernants, ne faut-il pas dire que les Savoisiens sont trop exigeants, puisque le gouvernement les a dotés d'une prison capable de contenter des gens moins difficiles. Je m'aperçois qu'il est temps de passer à la seconde question du programme de la soirée, qui est celle-ci :

Quel est le gouvernement de la Savoie ?

Sous le rapport spirituel, la Savoie est administrée par un Archevêque résidant à Chambéry, ayant trois Suffragants en Savoie, les évêques d'Annecy, de Montiers et de Maurienne, et un Suffragant en Piémont, l'évêque de la cité d'Aoste.

L'Etat judiciaire de la Savoie se compose d'un Sénat, Cour Souveraine séant à Chambéry. Ce Sénat a compté dans son sein d'illustres juriconsultes, entr'autres, le pieux président Favre, le digne ami de St. François de Salles. Au-dessous du Sénat, viennent huit tribunaux de *judicature mage* ou de Première Instance, et en dernier lieu cinquante-et-un tribunaux de Justice de Paix. Pour occuper la place de Juge de Paix, qui est salariée par le Gouvernement, il faut avoir obtenu, après un cours de Droit, le degré de Docteur en Droit Civil. La Juridiction de ces Juges de Paix ne s'exerce que sur les *Petites Causes*, tant civiles que criminelles, et que sur un rayon de cinq ou six paroisses.

L'administration civile de la Savoie se compose d'un Gouverneur-Général, tenant sa Cour à Chambéry. Le Gouverneur a sous ses ordres les Intendants de sept provinces, qui sont la Savoie propre, la Haute-Savoie, le Génevois, le Faucigny, le Chablais, la Maurienne et la Tarentaise.

Nous allons maintenant vous donner une rapide esquisse sur les Souverains qui ont régné dans la Savoie. Depuis l'année 1027, jusqu'en 1285 les Comtes de Savoie tinrent leur Cour, tantôt à Aignebelle, tantôt au Bourget, tantôt ailleurs.

En 1285, le Comte Amédée alla établir sa Capitale à Chambéry, que le Comte Thomas Ier avait réuni à ses domaines, en achetant au prix de 32,000 sous de Suse.

Le Comte Pierre de Savoie, qui mourut en 1268, étant allé guerroyer dans le Valois, après avoir remporté plusieurs victoires, eut la dévotion d'aller visiter l'abbaye de St. Maurice. L'abbé et les religieux le reçurent honorablement, plus par crainte que par amour. Le Comte fut mécontent de voir les religieux en si grande peur. Pour les rassurer il leur tint ce discours : " Messieurs et amis, je veux que vous sachiez que je suis chrétien, que j'aime et redoute le Seigneur Dieu ; ainsi n'ayez pas crainte, car plutôt mourir que me comporter contre raison et droiture ; mais, je vous prie de me montrer les reliques et sanctuaires de céans." L'abbé et les moines voyant son bon vouloir, lui montrèrent tout, sans rien cacher, entr'autres l'anneau du glorieux St. Maurice, chef de la *Légion Thébéenne*, qui avait accompli en ces lieux le sacrifice de son généreux martyr. Le Comte Pierre de Savoie requit les religieux du Couvent de lui donner cet anneau ; mais les religieux refusèrent, disant qu'un si précieux joyau ne devait pas sortir de l'Eglise. Cependant, le Comte insista ; il leur alléguait tant de raisons qu'ils furent à la fin bien contents de le lui donner, à condition qu'il passerait d'hoir en hoir au Chef de la noble maison de Savoie. En récompense de ce cadeau, le Comte Pierre fit construire *bel et haut* le clocher du Couvent, tout de grosse pierre de taille. De ce moment, le cri de guerre des phalanges Savoisiennes a été : *St Maurice et Bonne nouvelle*. Je crois sincèrement que la conquête de cette relique a porté plus de bonheur et de bénéfice à la maison de Savoie que ne lui en portera la Lombardie, conquise dernièrement contre les règles de la justice et de l'honnêteté : car, selon l'oracle de l'Esprit-Saint, *Justitia elevat gentes, miseros facit populos, peccatum. La justice élève les nations, l'iniquité rend les peuples malheureux.*

Le Comte Amédée V, qui régna de 1285 à 1323, termina son existence belliqueuse, en allant secourir l'île de Rhodes, assiégée par les Turcs. De cette expédition date la devise de Savoie que l'on voit en exergue sur toutes les pièces de monnaies frappées à l'effigie du Roi de Sardaigne : F. E. R. T., qui s'explique par ces mots : *Fortitudo ejus Rhodum tenuit.*

En 1416, sous Amédée VIII, l'Empereur d'Allemagne, Sigismond, érigea la Savoie en duché. Ce fait nous montre assez que les princes de Savoie se considéraient comme feudataires du St. Empire germanique. En 1452, Marguerite de Charny, héritière des descendants de Godfroi de Bouillon, passant par Chambéry, fit à la Duchesse Anne de Chypre, femme de Louis, Duc de Savoie, cadeau du St. Suaire, dans lequel N.-S. J.-C. a été enseveli après sa mort. La Ste. relique resta dans la chapelle du château de Chambéry jusqu'en l'année 1598, qu'elle fut transportée à Turin, à la grande douleur des Savoisiens, afin d'éviter à St. Charles Borromée, qui venait tous les ans la visiter à pieds, la peine de traverser les Alpes. A présent, le St. Suaire est encore à Turin, dans une cha-

pelle de l'Eglise St. Jean. Ici, dut-on me traiter de réactionnaire et d'arriéré, je ne puis m'empêcher de remarquer que la possession d'un trésor aussi précieux que le St. Suaire me paraît plus avantageuse à la maison de Savoie que l'annexion des Romagnes jointes à celles de Parme, de Modène et de la Toscane.

En 1487, le Duc Charles Ier acquit le titre de Roi de Chypre et de Jérusalem, *in partibus infidelium*, par la mort de Charlotte de Lusignan, dont il était le plus proche héritier. De cette époque les Ducs de Savoie commencent à prendre le titre d'*Altesse Royale*.

J'ai oublié de dire que le Duc Amédée VIII, après plusieurs chagrins, prit un parti dont l'histoire n'offre aucun autre exemple. Il quitta le monde sans déposer la couronne, et allia les pratiques de la vie cénobitique aux soins du gouvernement. Sur les bords du Lac Léman, il fonda, sous l'invocation de St. Maurice, l'*Ermitage de Ripaille*, où il se retira avec les chevaliers qui devaient composer son conseil. Ils étaient vêtus d'un beau drap gris, portaient un bonnet écarlate, une ceinture d'or et une croix d'or à leur cou. Deux jours de la semaine étaient consacrés uniquement aux exercices religieux, et les cinq autres aux affaires de l'Etat. Amédée VIII, du fond de sa retraite, gouvernait la Savoie avec sagesse, lorsque sans s'y attendre, le Concile de Bâle l'élut Pape. Amédée se laissa tenter par la tiare, et ayant abdiqué comme Duc de Savoie, il fut sacré Pape, sous le nom de Félix V. Nous voilà en plein schisme. Le Duc de Savoie, devenu pape, ou plutôt anti-pape, voyant le nombre de ses adhérents diminuer, déposa la tiare, comme il avait déposé la couronne, et mourut avec le titre de Cardinal Légat que lui avait conféré le pape légitime.

Dans le cours du XVIe siècle, les Ducs de Savoie transportent de Chambéry à Turin le siège du gouvernement, parce que les domaines qu'ils avaient acquis de l'autre côté des Alpes étaient plus grands que ceux qu'ils avaient du côté de la France. En 1713, après la guerre de la succession d'Espagne, par le traité d'Utrecht qui mit fin aux hostilités, Philippe V. Roi d'Espagne, céda à Victor Amédée, Duc de Savoie, le royaume de Sicile, qu'il lui enleva quatre ans plus tard. Le traité de Londres, conclu en 1720, lui donna, en échange de la Sicile, l'île et le royaume de Sardaigne que la maison de Savoie a conservé jusqu'à nos jours. Mais je m'aperçois que j'ai pris une tâche d'Hercule, en essayant de dérouler en abrégé l'histoire de quarante-cinq générations des princes de Savoie.

Après vous avoir dit qu'en 1815 le territoire de la République de Gènes fut ajouté aux Etats du Duc de Savoie déjà Roi de Sardaigne, vous me permettez de sauter, d'une seule enjambée, par-dessus tous les champs de bataille où les princes guerriers de cette noble maison ont signalé leur bravoure chevaleresque, pour venir me reposer loin du cliquetis des ar-

mes dans le pays doré de la chronique et de la légende.

Dans le temps jadis, il y avait un Comte de Savoie appelé Humbert, qui, après la mort de sa seconde femme, se mit en volonté de ne plus se marier. Sans rien dire à personne, il alla trouver un saint ermite et se mit sous sa conduite et regretta de n'être pas prêtre, pour pouvoir chanter messe dans son ermitage. Au bout de quelque temps, le Comte Humbert changea l'ermitage en un beau monastère qu'il nomma *Haute-Combe*. Il y établit un abbé avec des moines auxquels il donna des rentes et de grandes possessions.

Quand les Prélats, les Nobles et le reste du peuple virent que leur Seigneur temporel s'était décidé à quitter le monde, sans laisser personne pour les gouverner, ils furent mal contents. Ils tinrent une assemblée à Chambéry. Là, il fut réglé qu'une députation serait envoyée au Comte pour lui montrer qu'il offensaît Dieu, en laissant ses Etats sans gouvernement. La députation, composée des Trois Ordres de l'Etat, se rendit à Haute-Combe, et là, le chef des députés ecclésiastiques lui adressa la parole en ces termes :

“ Très-haut, très-excellent, très-puissant Seigneur, nous, vos sujets, sommes venus ici pour vous exposer certaines choses qui nous touchent de près, c'est pourquoi, très-redouté Seigneur, nous vous supplions de nous écouter sans encourir votre disgrâce.”

“ Dites ce qui vous plaira,” repartit le Comte qui se doutait bien de quoi il s'agissait.

Alors l'orateur de l'ambassade continua ainsi :

“ Notre très-excellent et *droiturier* Seigneur, ne vous déplaît, nous savons que vous avez plus de sentiment que nous tous ; mais, ne vous déplaît, quelle chose faites-vous ici ? qui vous a mis la fantaisie en tête de ne plus vous marier. Mieux vaudrait qu'il n'y eût pas de monastère que de laisser vos terres et vos pays sans Seigneur. Hélas ! si vous n'avez *hoirs* et *lignée* pour vous succéder, qui nous gardera ? qui nous défendra ? qui nous gouvernera ! Ah ! très-cher Seigneur, ne soyez pas cause de la destruction de ce pays. Au lieu de laisser votre terre seule, morne et désolée, qu'il vous plaise vous remarier pour avoir lignée dont vos sujets seront réjouis.”

A cette harangue capable d'amollir les rochers, le Comte Humbert répondit : Vous parlez en vain, vous battez l'eau ; je suis ici, j'y finirai mes jours.

Alors un député du Tiers-Etat, qui n'avait pas étudié la Rhétorique dans Aristote et Quintilien, s'exprima ainsi :

“ Notre *droiturier* Seigneur, il n'en sera pas comme vous venez de le dire ; je vous dis que vous avez à sortir de *céans* et à vous remarier. Vous pouvez aussi bien faire votre salut en l'ordre de mariage que dans un couvent. Donc, vous devez vous marier pour avoir des enfants, pour que vos Etats soient maintenus en justice et ne tombent pas en mains étrangères. Ce faisant vous accomplirez plus de bien qu'en restant mille ans avec ces moines.”

Malgré la force de ce raisonnement, le Comte était toujours inébranlable dans sa résolution. Alors la députation prit à part l'abbé du monastère, et lui jura que si le Comte Humbert restait parmi ses religieux, ses sujets désespérés viendraient mettre le feu au monastère et le détruiraient de fond en comble. Cet argument développé par l'abbé eut son effet auprès du Comte qui promit de quitter le Couvent et de se remarier pourvu qu'on lui trouvât femme convenable.

Cette légende ne doit pas nous paraître invraisemblable, puisque nous savons que Charles Emmanuel, Roi de Sardaigne et Duc de Savoie, après avoir abdiqué la couronne, alla prendre l'habit de jésuite dans la maison du Jésus à Rome, où il mourut en 1819, ayant consacré uniquement ses derniers jours à la prière et à l'aumône. Le peu que nous vous avons raconté des exemples de piété, de vertu, d'attachement à la foi catholique des princes de Savoie, nous donne bien le droit de nous écrier : Que les temps sont changés ! *O tempora ! o mores !*

Par le temps qui court, les Souverains n'ont plus la dévotion de quitter leurs couronnes et d'aller finir leurs jours dans des monastères, pour expier leurs péchés de jeunesse et les peuples ne sont plus disposés à forcer leurs princes à la porter à contre-cœur. Par le temps qui court, il n'est pas rare de rencontrer sur les grandes routes de l'Europe des Souverains détronés par leurs sujets, partant pour l'exil, n'emportant, de leurs anciennes splendeurs, qu'un paquet de harde de rechange sur le dos et un parapluie sous le bras. Aujourd'hui une assemblée délibérante qui se trouverait dans la même situation et dans le même cas que les Etats réunis de la Savoie, sous ce Comte Humbert dont nous avons parlé, ne manquerait pas de profiter de l'occasion pour montrer sa sagesse en élaborant une Charte ou une Constitution, suivant le génie des temps modernes. Un parlement, dans le modèle de ceux qui fonctionnent actuellement à Parme et à Florence, ne manquerait pas de voter l'annexion à un royaume quelconque du voisinage. Enfin, nous voici arrivé à la troisième question de notre programme :

Pourquoi, à l'heure qu'il est, la Savoie veut-elle s'annexer à la France ?

Jusqu'à ces derniers temps la Savoie s'est toujours fait remarquer par sa fidélité à ses anciens Souverains ; c'est avec l'aide des valeureux soldats de la Savoie que les Princes de cette famille ont pu prendre part à toutes les luttes qui ont agité l'Europe. En 1848, au moment où la Brigade de Savoie s'élançait en Italie, à l'appel de son Roi Charles-Albert, pour aller vaincre ou mourir dans les champs de la Lombardie, des perturbateurs, à la solde de *Ledru-Rollin* et autres chefs de la démagogie, tentèrent de réunir la Savoie à la France. A l'aide de quelques *citadins déloyaux* de Chambéry, les émeutiers français entrent dans la ville et chassent les autorités constituées ; mais la fidélité Savoisienne n'était pas morte. Le cri d'alarme a re-

tenti sur les montagnes et jusqu'au fonds des vallées ; alors, vous eussiez vu des bandes de robustes montagnards, quittant volontairement la charrue et le hoyau, former bien vite une armée de soldats volontaires, prêts à verser leur sang pour leur Roi, l'infortuné Charles-Albert qui, par ses qualités chevaleresques, était alors l'idole de la nation. Cette armée de *capots gris*, ayant pour toutes armes, de vieilles carabines rouillées, des faulx ébréchées, des *goyardes* suspendues, en guise d'épées, au crochet de leur ceinture, pénètre dans Chambéry, fait, presque sans coup-férir, prisonnier les héros de Ledru-Rollin ; rétablit l'autorité du Roi dans la capitale ; regagne ses foyers au bruit des chansons patriotiques et aux cris mille fois répétés par tous les échos des montagnes et de la vallée : *Vive notre Roi, vive notre glorieux Charles-Albert.*

Mais, me direz-vous peut-être, comment se fait-il qu'une population si fidèle, si loyale, si dévouée à son Roi, en 1848, en soit venue à des manifestations d'une désaffection générale en 1859 ? N'y a-t-il pas là preuve évidente que les Savoisien sont légers et inconstants dans leurs affections ? Ici, je ne crains pas de répondre : Non, les Savoisien ne sont pas légers et inconstants dans leurs opinions. Et n'avez-vous pas eu lieu de remarquer que, dans l'intervalle de temps qui s'est écoulé de 1848 à 1860, de graves événements, des *événements lamentables*, qui ont eu leur contre-coup en Savoie, se sont passés dans les Etats du Roi de Sardaigne ? La Savoie qui avait accueilli, avec enthousiasme, les institutions libérales octroyées par le Roi Charles-Albert, était loin de se douter que la liberté se tournerait contre elle en instrument d'oppression ; oppression d'autant plus insoutenable qu'elle s'attaque à la fibre la plus sensible du cœur de l'homme, à la fibre religieuse. Les *Ministères* Siccardi, Rattazzi et Cavour, secondés par des majorités parlementaires anti-catholiques, ont fait main-basse, contre le gré de la représentation Savoisienne, sur toutes les institutions qui font la gloire des peuples chrétiens et civilisés.

D'abord, comme toujours et partout où l'impunité obtient son jour de triomphe, ça été le tour des Jésuites ; sans avoir égard aux vœux de la population stupéfaite et désolée, le gouvernement constitutionnel a dispersé bêtement les Pères des Collèges de Chambéry et de Mélan, en Savoie, qui donnaient une forte éducation littéraire à une nombreuse jeunesse studieuse, attirée, par la réputation de science et de sainteté des bons Pères, de tous les points de la Savoie, de la France, de la Suisse et même de l'Italie. Ensuite, sont venues, de la part du même gouvernement, des mesures de rigueur contre les établissements des *Dames du Sacré-Cœur* ; contre les enfants de l'angélique St. Bernard ; contre les enfants du séraphique St. François. A ces maux, déjà assez grands, sont venus se joindre des levées d'impôts, inouïs dans les temps antérieurs, pour soutenir, sur *pied de guerre*, des armées non proportionnées au chiffre de la population du royaume,

armées recrutées au moyen d'une *conscription* qui enlève aux travaux et au foyer paternel tout jeune homme en état de porter les armes, n'ayant pas à son secours des cas d'exemption prévus par la loi. Joignez à cela que la presse gouvernementale s'est donnée la tâche satanique de bafouer et de conspuer le clergé catholique, les dogmes et les cérémonies de la sainte Eglise.

D'ailleurs, les Savoisiens n'ignoraient pas le désir qu'avait Napoléon III d'annexer la Savoie à la France pour la sûreté de ses frontières, et la facilité avec laquelle Victor Emmanuel se rendrait aux désirs de son puissant allié ; et, pour parler plus clairement, les Savoisiens savaient que l'annexion était déjà réglée. De-là, des tentatives et des ouvertures faites dans ce but. Ces tentatives, je suis heureux de le dire à l'honneur de mon pays, n'ont pas pris un caractère révolutionnaire.

Dans cette circonstance, les Savoisiens font acte de sujets qui, ne partageant pas les vues et les erreurs de la communauté dont ils font partie, demandent respectueusement à leur Souverain de les délier de leur allégeance à la couronne qu'ils ont respectée jusqu'à, alléguant, pour prétexte de leur séparation, les liens de langage, de commerce et d'intérêts qui les portent du côté de la France. (*) Pour moi, qui n'ai pas à porter le fardeau des taxes, des injustices et de la persécution religieuse qui pèse sur mes compatriotes, il me semble que leur démarche d'annexion n'est pas marquée au coin de la véritable sagesse et de la prudence éclairée qui met à l'abri de toute erreur. L'annexion avec la France ne me semble pas une heureuse fortune au point de vue de stabilité des institutions politiques. J'espère et je crois, de toute la force de mon âme, que le Roi des Rois, le Seigneur-Jésus, n'a pas épuisé la mesure de ses miséricordes sur la noble Maison de Savoie. Je ne désespère pas du retour du Prince régnant à des idées de gouvernement plus saines et plus en rapport avec la morale catholique. Ce qui me confirme dans mes espérances, ce sont les exemples et les leçons de vertu qu'il a reçues sur les genoux de sa noble et digne mère, l'épouse de Charles-Albert ; ce sont les vœux et les prières de ses *pieux sujets* qui s'élèvent continuellement vers le trône de l'Eternel, pour demander à celui de *qui vient tout don parfait*, lumière, protection, assistance céleste en faveur de leur Roi pour le bon gouvernement de l'Etat. Enfin, si mon malheureux Victor-Emmanuel persévérerait, jusqu'à la fin de ses jours, dans la voie de Saül, je crois que Dieu dans sa clémence, en considération des Humbert, des Amédée, et de tant d'autres princes de la Maison de Savoie qui ont été selon son cœur, suscitera un prince de cette noble race qui, comme un nouveau David, comme un Ezéchias, réparera les brèches du sanctuaire, en réunira les débris dispersés et deviendra

comme ses ancêtres la joie de ses peuples catholiques. Dans mon enthousiasme patriotique, je vois déjà les Rattazzi, les Cavour, les Bonfferio, les Garibaldi, les Fanti, les Buocompagni, les d'Azéglio, sauterelles d'un nouveau genre qui ont fait irruption dans le champ du père de famille ; je les vois déjà engloutis dans l'abîme de l'oubli et du dédain universel. Je vois un prince qui, aidé des conseils et des lumières des Solar-de-la-Marguerita, des Brignole, des Costa-de-Beauregard et de tant d'autres hommes vertueux et intègres, conduira d'une main vigilante et sûre le gouvernement de l'Etat vers le but où doit tendre toute société chrétienne, c'est-à-dire à l'union, à l'accord et à l'harmonie de la société civile et de la société religieuse.

C'est en formant des vœux pour que mes prévisions s'accomplissent que je termine cette lecture, et que je vous remercie, Mesdames et Messieurs, de l'attention que vous avez bien voulu accorder à un travail imparfait et incomplet. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde, et qu'il me pardonne la témérité que je viens de commettre.

Essai sur l'Eloquence, par M. J.-B. Lafleur.

Lecture dans une séance académique au collège Ste. Marie.

Chaque jour, dans notre siècle, apporte avec lui des dons nouveaux ; chaque jour, dans le domaine des sciences, des arts et des découvertes, paie tribut à cet esprit de conquête qui caractérise notre époque ; tout enfin, sous la main habile et industrieuse de l'homme, marche dans la voie d'un véritable progrès. Au milieu de ce vaste champ ouvert aux investigations de tous les âges, de toutes les professions, de toutes les conditions, il est un petit coin, qui, pour avoir été cultivé de tout temps, n'en est pas moins toujours neuf, toujours inépuisable, et qui même, à raison du besoin devenu universel de sa culture et de ses fruits, équivaut, de nos jours, à une véritable conquête du progrès.

Je veux parler, MM., de l'éloquence, non pas pour prouver ce que je crois un fait incontestable, que jamais et nulle part peut-être, le besoin et le goût n'en ont été plus universels qu'au milieu de nous ; mais pour montrer que cette tendance est noble, légitime, féconde en résultats heureux ; pour montrer qu'un talent qui ne s'acquiert que par le développement des plus précieuses facultés de l'âme, qui ne s'exerce qu'avec les plus savantes et les plus profondes combinaisons de l'art, qui ne se produit dans tout son éclat que sur les plus brillants théâtres et dans les plus beaux spectacles de la vie humaine ; qu'un talent de cette nature est chose plus noble, plus utile, plus étonnante même que l'art de franchir les espaces, ou d'aller par une folle témérité respirer l'air dans les nues.

L'étude de l'éloquence se recommande d'abord à nous par la solidité des fondements sur lesquels elle repose ; et, quels que soient d'ailleurs plus tard, en dé-

(*) Ne pourrait-on pas dire que, dans cette circonstance, les Savoisiens ont fait acte de soumission envers leur Souverain, en se conformant à ses désirs ?

finitive, les succès oratoires du jeune élève de rhétorique, il n'en est pas moins vrai que la culture du génie oratoire, des mœurs oratoires, de l'extérieur oratoire, est une base large sur laquelle on peut asseoir bien d'autres choses encore que l'éloquence proprement dite, et sur laquelle, en tout cas, on peut noblement et dignement s'appuyer.

Le génie oratoire, c'est-à-dire la capacité radicale pour l'éloquence, résulte d'une triple puissance intellectuelle ; *puissance de raisonner, puissance d'imaginer, puissance de retenir ; la raison, l'imagination, la mémoire.* Or, quoi de plus important à développer dans l'homme, d'abord, que le germe précieux de cette faculté qui nous fournit les moyens de faire ressortir l'enchaînement des principes sur lesquels repose une proposition ; de démêler le vrai du faux, et d'exercer ainsi cette gymnastique de l'intelligence, indispensable toutes les fois qu'on se trouve dans la nécessité de prouver ou de réfuter, c'est-à-dire à peu près partout et toujours ? Quoi de plus important encore, que d'apprendre non-seulement à mettre en jeu, mais à modérer, à utiliser cette faculté brillante, qui en présentant sous une forme sensible les idées abstraites, en leur faisant revêtir un corps, une figure, une couleur, non-seulement donne à la charpente osseuse et nerveuse, ou squelette du discours, toutes les grâces de la vie, mais souvent éclaire et surtout saisit et frappe par l'image plus que ne l'aurait pu faire, nue, toute la logique du raisonnement le plus vigoureux ? Quoi de plus important enfin que d'apprendre—ce qui est plus un art qu'on ne pense—l'art de ranger et de classer avec ordre dans l'arsenal de la mémoire, pour les trouver ensuite à point nommé, toutes les armes que l'intelligence sait emprunter du dehors et tirer de son propre fond ?

Ce premier travail de l'homme sur lui-même comme puissance intellectuelle, et par suite comme puissance oratoire, c'est le rude labeur de l'enfant qui, par l'ordre de son père, cherche dans son champ un trésor : qu'il le trouve ou non, le champ en sera plus fertile, et le travail aura été profitable, la chose n'est pas douteuse.

Plus profitable encore sera le travail sur les mœurs.

C'est un préjugé vulgaire, dont bien des gens qui n'y croient pas sont cependant la dupe, que l'éloquence, ou du moins la rhétorique—qui ne serait ainsi que l'art de se draper avec grâce du manteau de l'élocution—n'a que fort peu de chose à démêler avec la raison qu'elle reçoit comme une aumône de la philosophie, et rien avec la morale, qu'on renvoie au catéchisme. Grâce à Dieu, ce n'est pas là ce que nous avons appris ; non ! à moins qu'il ne veuille se réduire au triste rôle d'incendiaire des passions, et de meurtrier des intérêts publics, l'orateur doit être homme de bien, *vir bonus* ; celui qui aspire à la vraie éloquence, doit par conséquent apprendre à vouloir ce qui est bien, avec autant d'énergie au moins qu'il en met à saisir ce qui est vrai. La bienveillance qui veut ser-

vir et non pas exploiter ses semblables, l'indépendance née de la vraie liberté d'esprit et de cœur, la force qui se met au-dessus de la vanité aussi bien que de la peur, tels sont les traits principaux qui caractérisent les mœurs oratoires. D'où il suit que la vraie éloquence, qui ne consiste certainement pas en de vaines formes, a sa source dans le cœur autant au moins que dans la tête, et que l'étudier sérieusement, c'est étudier la vertu.

Ce n'est pas moins étudier ce qui révèle à l'œil et à l'oreille l'homme de bien, puisque la voix, le geste, la pose, en un mot l'extérieur oratoire, ne doit être que le reflet de la pensée et du sentiment, et que cultiver les sens extérieurs qui sont les organes et les interprètes de l'âme, c'est donner, par l'exercice, l'expansion à ses plus nobles facultés.

Donc, sous ce premier rapport, si nous comprenons bien l'éloquence, nous la trouverons digne de notre attention, digne de notre estime, digne surtout de nos labeurs et de notre étude.

Mais si l'éloquence est déjà si grande dans sa source et en simple puissance, n'est-elle pas mille fois plus merveilleuse dans l'exercice même de ses plus nobles facultés ? Douce et harmonieuse comme les accords de la musique ; triste, douloureuse comme les plaintes de la plus tendre des mères ; forte et terrible comme la foudre sur l'Etna, elle n'a sous ces différents tons qu'un seul et unique but : montrer le bien et y conduire ; mais, pour atteindre à ce but, malgré tous les obstacles, quelle variété de moyens, de proportions, de dispositions, de conduites, de ressources ! L'avez-vous jamais suivie depuis le premier instant où elle a été frappée d'un dessein, jusqu'à celui où elle s'assoit triomphante, après avoir réalisé son plan ? D'abord, il lui faut son idée dominante, qui lui tombe d'en haut, ou qui lui jaillit de la tête plutôt qu'elle ne la cherche et ne la trouve. A cette idée doit correspondre une passion, ou si l'on veut une résolution pratique, mais une résolution qui domine l'orateur jusqu'à le passionner. C'est à la lueur de cette idée, de cette passion, quelquefois électrique comme la foudre, que l'âme voit soudain, d'une première vue d'ensemble, les éléments de conviction qui s'adresseront à l'esprit ; les éléments d'intérêts qui éveilleront l'imagination ; les éléments de *pathétique*, qui sont pour le cœur. Mais ce n'est pas assez pour l'orateur d'avoir ainsi sondé, ou même creusé tour-à-tour les lieux oratoires, les rapports entre le sujet et l'auditoire, les passions qu'il faudra mettre en jeu ; ce n'est pas assez qu'il ait senti en ébullition dans son cerveau toute cette matière première ; il y faut de l'ordre, de la régularité, des proportions ; il faut une *morale* avant la fusion.

Après, ou plutôt avec le travail de l'invention se présente donc celui de la *disposition*.

Ainsi, quel que soit le sujet qu'il traite et le but qu'il se propose, l'orateur devra donc d'abord entrer heureusement en matière, et selon les circonstances, pom-

peux, subtil ou insinuant; se concilier, en tout cas, l'attention, la bienveillance, la docilité de l'auditoire.

C'est à lui de voir maintenant dans quel degré de clarté, de transparence demi-voilée, ou même de mystère impénétrable, il veut mettre ou laisser sa proposition et sa division, que par une tactique dont lui seul a le secret, il placera quelquefois à la fin, au milieu, aussi bien qu'au commencement de son ordre de bataille. Vient ensuite, s'il y a lieu, précédée ou suivie de précautions oratoires, soit dans un tableau d'ensemble, ou disséminée dans chaque partie par groupes et par scènes, la narration dont l'objet, quand elle ne vient pas directement à l'appui d'une assertion, est de donner des impressions favorables et de jeter les fondements de la discussion.

La *confirmation* est à proprement parler le corps du discours; c'en est la carène ou plutôt la carcasse, composée de mille parties diverses, et sur la solidité de laquelle tout repose. C'est là que se déploiera au milieu des richesses de l'amplification, toutes les ressources du raisonnement, du mouvement, préparé, gradué, suspendu à propos. Aux arguments de la thèse principale, à moins qu'ils ne les aient précédés ou accompagnés, succèdent ceux de la réfutation; c'est avec l'adversaire, la lutte corps à corps; c'est là qu'il importe surtout de bien distinguer si la résistance a sa source dans les esprits ou dans les cœurs; si elle est active ou passive; si c'est enfin contre l'ignorance ou l'apathie qu'il faudra établir et diriger ses batteries. Tout n'est pas encore prêt pour la campagne, il reste à donner à tout ce bagage oratoire un dernier tour de main; car s'il importe de bien commencer, il importe surtout de bien conclure: l'orateur se préparera donc à achever, à la *péroraison*, de convaincre et de persuader, en récapitulant, comme dans un tableau, les points culminants du discours, et en ménageant tellement la gradation du mouvement pour cet instant décisif, qu'il puisse alors se trouver porté à son plus haut degré de véhémence. C'est par ce faisceau de lumières, résultant d'un effet d'ensemble, joint à quelque trait saillant, vif, inattendu, qu'il enlève enfin, dans un suprême effort, l'auditeur le plus rebelle.

Après ces préparatifs, soit qu'il ait confié ses idées au papier et à sa mémoire, soit qu'il les ait rangées à moitié vivantes dans les cases de son cerveau, l'orateur n'attend plus, pour être prêt à parler, que la vue de l'auditoire et l'inspiration du moment.

Et c'est alors, qu'est le beau, le grand, le sublime du spectacle.

N'est-il pas étrange et merveilleux, en effet, de voir au sein d'une assemblée, souvent apathique et quelquefois hostile, apparaître dans la chaire, à la tribune, au barreau, un homme qui porte dans son sein le calme ou la tempête, et qui, dans un instant, va apaiser ou soulever, à son gré, jusque dans leurs plus profonds abîmes, l'océan des passions humaines? Voyez-le, comme, à son premier abord, rejaillit de toute sa

personne ce je ne sais quoi qui se reflète sur ses auditeurs; pendant qu'il promène lentement ses regards sur l'assemblée, tout bruit, tout mouvement est tombé; tous les yeux se fixent, un silence solennel répond d'abord à son silence; comme un fleuve rapide, suspendu dans son cours, sa poitrine gonflée est hale tante; tout son intérieur bouillonne sous l'impression de ce qu'il sent et de ce qu'il veut: et c'est alors que s'échappent, détachées l'une de l'autre, ces paroles tremblantes, émues, sympathiques, qui attaquent les nerfs, remuent les entrailles et vont droit au cœur.

Nous pourrions maintenant parcourir et peindre les phases variées et les résultats définitifs de la parole; nous verrions l'orateur *parlementaire*, arrêtant les lois au passage, tenant en échec un parti audacieux, et jouant dans un discours le sort des provinces et des empires; l'orateur *du barreau*, arrachant à l'iniquité une fortune, une réputation, une victime; l'orateur *sacré*, tenant suspendu au-dessus de l'abîme, des âmes immortelles, à qui il fait échanger le ciel contre l'enfer. Nous verrions en plein air, du haut d'un balcon, sur les champs de bataille, dans la conversation, partout, l'éloquence produisant les plus étonnants et souvent les plus salutaires effets. Qu'il me soit seulement permis, en finissant, d'évoquer un double souvenir dont l'objet est sans doute encore vivant et présent à vos esprits. Non, il ne s'effacera jamais de notre mémoire, à nous surtout enfants, pour qui ils auront fait époque dans la vie, les beaux spectacles qu'il nous a été donné de contempler à deux mois seulement d'intervalle.

D'un côté, c'est un temple élevé au goût, à la science, à la jeunesse laborieuse; des flots d'une population *instinctivement* littéraire, l'ont envahi; l'inauguration d'une tribune neuve et pacifique ne peut se faire, on le sent, que par l'efflorescence toute printanière d'une éloquence riante et variée. En effet, les orateurs paraissent: c'est d'abord la raison grave et modeste, enveloppant, sous la forme d'une délicate congratulation, l'exposé de ses propres bienfaits et l'offre de ses généreux services. Puis, c'est l'autorité forte, brillante, solennelle, mettant dans la même parole l'exemple à côté du précepte. C'est le lyrisme du cœur, épanchant à longs flots l'expression de la reconnaissance publique. C'est l'éloquence préten due desséchée du barreau, reverdissant en dépit de ses dénégations, dans le palais des muses, et nous y montrant, sous le frais ombrage des souvenirs, toute une galerie historique; c'est la voix fraîche et noble du jeune homme et du vieillard qui se succèdent comme deux siècles qui se font écho. Enfin c'est la voix paternelle du Pontife qui tombe comme un crépuscule délicieux sur le soir d'un beau jour.

Mais le spectacle est changé: de gracieux et riant, il est devenu majestueux et sublime. C'est dans la vaste nef d'une Basilique que se trouve réunie, silencieuse, une foule semblable aux sombres flots de l'Océan. De son sein s'élève une tribune inaccoutumée;

c'est là que l'éloquence moderne va montrer ce qu'était jadis l'épée du croisé, un rempart pour la Catholicité, sa Capitale et son Pontife.

Un jour peut-être nous nous féliciterons à d'autres titres, qu'il nous ait été donné d'assister à de si mémorables spectacles ; aujourd'hui, ils ne peuvent que nous inspirer, avec un redoublement de foi et de patriotisme, une nouvelle ardeur pour l'étude de l'éloquence.

Discours prononcé par M. Arthur Dansereau,

ÉLÈVE DU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION,

26 mars 1860.

Monsieur le Président, Messieurs,

Jésus-Christ, en établissant sa Religion parmi les hommes, ne voulait pas que ce fût une Religion faible et méprisée, une Religion qui devint le jouet des peuples et des rois ; et si, longtemps, il laissa les puissances de la terre l'injurier impunément ; si, longtemps, il permit qu'elle fût en butte aux outrages et aux persécutions, c'est qu'il voulait qu'elle apprit à souffrir avant que d'apprendre à triompher. Mais tant d'épreuves avaient été inscrites dans le livre où Dieu sait tenir compte *du verre d'eau donné en son nom*. Satisfait du courage héroïque que l'Eglise avait déployé sous les drapeaux de la foi, il résolut de couronner de si nobles efforts d'une victoire digne de ses travaux et de sa persévérance. Il entra dans les desseins de sa Providence de briser les entraves du despotisme et de la tyrannie qui l'avaient jusqu'alors opprimée, et de revêtir le Chef qui l'avait dirigée et soutenue avec tant de fermeté et de dévouement dans ses combats et dans ses périls, d'un pouvoir qui le mit en état d'exercer librement sur les peuples l'autorité spirituelle attachée à sa mission divine.

La France fut le ministre auquel il confia l'exécution de cette œuvre immortelle. Pour bien étudier le développement progressif de la prépondérance pontificale, l'origine de cette puissance temporelle qui compte aujourd'hui onze cents ans d'existence, il est nécessaire de jeter un instant les yeux sur le premier théâtre où l'Eglise commença à déployer son action sur l'empire romain, sur ce colosse qui, étreignant les peuples entre ses bras puissants, tenait l'univers abrité sous ses lois. Dans ces temps où la dégradation était le seul mérite ; la corruption, le seul titre à la faveur et aux dignités ; le vice, le seul dieu auquel on présentait l'encens ; la lutte qui s'engagea, entre la désorganisation morale et la régénération chrétienne, devint sanglante et pleine de terreur pour les enfants de la nouvelle foi. Pendant trois siècles, la barque de Pierre ne vogua qu'à travers les tempêtes et les écueils, sur une mer bouleversée par le souffle de toutes les passions. Pendant trois siècles, le paganisme, ce monstre hideux qui avait dominé le monde humilié, mais non vaincu ; blessé, mais ranimant dans sa chute même un reste de vigueur et de cruauté, s'abreuva du sang des adorateurs du Christ. Pen-

dant trois siècles, les empereurs romains épuisèrent contre les chrétiens tous les moyens de persécution que purent leur suggérer la rage et le désespoir de Satan.

Enfin, Constantin vint tirer l'Eglise de cet abîme sans fonds d'angoisses et de douleurs. Il déclara la Religion Chrétienne la Religion de l'empire ; permit à Sylvestre Ier de s'établir à Rome, au Vatican ; et comme s'il eût senti que son trône figurait mal à côté du trône spirituel de Pierre, il se retira de cette ancienne capitale, en laissant la présidence au Souverain-Pontife, et en faisant même quelques donations à l'Eglise de Rome. Des jours de calme et de tranquillité se levèrent un instant pour elle ; mais les combats n'étaient pas finis. Elle avait vaincu ses tyrans ; il lui fallait encore surmonter des ennemis aussi terribles que les tyrans.

L'heure de l'empire romain avait sonné. Une nuée de Barbares fondirent sur l'Europe, portant partout le ravage et la mort. Le Saint-Siège, dans ces temps de détresse et de calamités, dans ces temps de crise où la société faillit crouler sous le poids de la barbarie, commença à étendre une immense influence en jetant dans le sein de ces peuples sauvages et féroces le germe de la civilisation. Les Barbares s'étaient particulièrement acharnés sur les habitants de l'Italie. Ceux-ci, délaissés des Princes d'Orient, ne virent d'autres moyens de salut que de se jeter dans les bras du Souverain-Pontife, et ils lui abandonnèrent le reste des possessions qu'ils avaient pu conserver. *Rome, Messieurs, n'existerait plus, si les Papes ne l'eussent sauvée.*

St. Léon la défendit contre la fureur des Huns et des Vendales, commandés par Attila et par Genséric. Ces fiers idolâtres, auxquels n'auraient pu résister les légions romaines cédèrent aux paroles de l'auguste vieillard. Zacharie la préserva de la fureur de Luitprand et de Ratchis. Enfin, l'an 752, Etienne II la défendit contre les dévastations des Lombards. Astolphe, leur roi, eût voulu l'ajouter à ses domaines. Il marcha contre la Ville Sainte et la réduisit à l'obéissance. Etienne II, qui n'avait que le simple secours de sa houlette de pasteur contre ces hordes cruelles et brutales, jeta les yeux sur les princes français.

Le règne de l'oppression venait de finir pour l'Eglise ; Dieu avait marqué ce temps pour sa délivrance. Aux supplications du Pape Etienne II qui, tout faible et inférieur qu'il était, n'avait pas craint les fatigues d'un long voyage pour se rendre en France, Pepin franchit les Alpes, marcha contre l'ennemi, et le défait en deux batailles rangées. Voyant Rome sans cesse menacée de nouveaux dangers, trop faible pour résister à ses agresseurs et trop éloignée d'armes protectrices, Pepin comprit qu'il devait mettre un terme à cet état de choses. Ayant donc forcé Astolphe à lâcher la proie qu'il s'efforçait déjà de déchirer, il rétablit le patrimoine de Saint Pierre, ajouta à ce patrimoine qui comprenait déjà Rome et ses dé-

pendances, les vingt-deux villes de l'exarchat de Ravenne et les cinq villes de la Pentapole, et proclame hautement l'indépendance du Saint-Siège.

A sa mort, les Lombards commandés par Didier reviennent à la charge et attaquent Adrien premier. Mais Charlemagne vole aussitôt en Italie, met en déroute les Lombards, entre de vive force dans Rome et confirme la donation de son père en y ajoutant plusieurs autres provinces du Nord et du centre de l'Italie, et met ainsi le sceau à la plus belle monarchie de l'univers, à la monarchie sur laquelle se sont formées toutes les autres monarchies. La France est le seul royaume d'aujourd'hui qui commençât alors à entrer dans les voies de la civilisation. Toutes les autres puissances, la plus marquante comme la plus ignorée, marchaient encore dans les ténèbres de l'ignorance et de l'idolâtrie.

Rien de si évidemment juste, Messieurs, que cette souveraineté extraordinaire, la plus pure dans son origine ; celle qui naquit de l'amour et de la reconnaissance, celle qui de l'aven même d'écrivains protestants sauva les sciences, les arts et la civilisation et les transmit aux âges postérieurs. Et si nous voyons aujourd'hui tant d'ennemis, tant de tigres acharnés rugir autour du Souverain-Pontife, il ne faut pas nous en étonner. Il n'est pas surprenant que l'impie s'attaque là où est le principe qui ne cesse de la combattre ; là où est la base de toute idée d'ordre et de morale, là où s'élève la colonne sur laquelle s'appuie l'immense édifice de la foi et de la religion. Il y a eu, il y a, il y aura toujours, dit Martinet, une grande coalition de toutes les haines, de toutes les discordes et de toutes les erreurs contre le Saint-Siège, parce que là, et là seul, est l'éternel fondement de tout ordre, de toute justice et de toute vérité. Mais n'en doutons pas, Messieurs, Dieu a le bras levé pour foudroyer les méchants et pour répandre de nouvelles bénédictions sur les siens. Ses ennemis seront mis en poudre et la Religion comptera un triomphe de plus.

L'Apostolat de la Femme Chrétienne au XIXe. siècle.

III.

(Suite.)

Les femmes de ce siècle ont encore à préconiser et à exalter la vie immaculée par ces autres influences que je nommerai directes, c'est-à-dire qui ne procèdent pas de la conduite en général, mais qui, se produisant à un moment donné, par la parole, par les exhortations, par les conseils, revêtent en quelque sorte une forme particulière et déterminée.

Ainsi, c'est remplir sa mission d'*apôtre de la modestie*, que de protester nettement, par sa mise dans cette soirée, par sa conversation dans cette réunion, par son attitude dans cette assemblée, contre les mises plus qu'inconvenantes, les conversations plus que lé-

gères, le laisser-aller plus que facile qui règne quelquefois dans ces assemblées et dans ces réunions.

C'est remplir sa mission d'*apôtre de la modestie*, que d'user de tout son pouvoir et de tout l'ascendant que donne une vieille affection, pour faire entrevoir à une amie l'abîme où des paroles séductrices et mensongères la conduisent peu à peu ; pour lui montrer dans toute son horreur le sort qui lui est réservé dans l'avenir si elle écoute une voix perfide et dominatrice.

C'est remplir encore cette sainte mission que de savoir écouter, au besoin même de provoquer doucement une confiance qui mettra en état de donner de sages avis ; de maintenir dans la bonne voie une âme prête à en sortir, d'empêcher des démarches imprudentes et dangereuses ; et tout cela avec des *paroles bonnes et simples, franches et affectueuses* ; non pas comme un docteur qui raisonne, mais *en sœur qui aime sa sœur* et qui voudrait à tout prix lui éviter des regrets amers et d'horribles chagrins ; non pas au moyen de maximes sentencieuses et austères, avec ces aphorismes de morale générale que tout le monde connaît, et qui ne donnent par eux-mêmes aucune force, à la pauvre âme abattue et troublée, pour les mettre en pratique ; mais par ces mots partis d'un cœur *véritablement chrétien*, qui comprend une situation pénible et délicate, et qui y *compatit avec sincérité* ; mais par ces élans d'une *affection saintement dévouée* qui répond aux épanchements d'un cœur agité, en montrant, d'un doigt ami, le chemin où il faut marcher pour éviter ce précipice affreux et ne pas s'exposer à d'irrémediables douleurs.

IV.

APOSTOLAT DE LA CHARITÉ.—Cet apostolat, femmes chrétiennes, doit revêtir entre vos mains les formes les plus diverses et les plus multipliées.

Tantôt, vous l'exercerez, en jetant, sur une plaie saignante qu'une parole d'expansion vous révèle ou que votre seule expérience de la vie fait deviner, le baume de réflexions onctueuses et de considérations chrétiennes. Vous montrerez, dans le coup qui a frappé si douloureusement, l'œuvre d'une personne plus imprudente que coupable, l'acte d'une volonté plus inconsiderée que méchante. Vous ferez valoir, ici cela est permis sans réserve, les circonstances atténuantes jusqu'à la dernière et dans toute leur force. Vous découvrirez dans le frère, dans la sœur dont on croit avoir à se plaindre gravement, certains bons côtés, certaines faces méconnues dont la contemplation diminuera, si elle ne la détruit pas, l'impression de colère et de ressentiment qui s'était établie dans les intimes profondeurs de l'âme.

Tantôt, vous appellerez à une épouse malheureuse les *avantages de la patience* ; vous l'exciterez à la résignation dans les peines parfois si cuisantes qu'enfante pour elle le foyer domestique ; vous lui direz les résultats merveilleux qu'obtint autrefois la pieuse Monique avec la *seule arme de son silence et de sa prière fervente à Marie* ; vous adoucirez, vous ferez dis-

paraître même entièrement les sentiments d'irritation, de haine peut-être, qui commençaient à se former dans son pauvre cœur froissé.

D'autres fois, ce sera une visite que vous ferez au pauvre vieillard oublié de tous ; ce sera une bonne parole que vous adresserez à l'ouvrier malade pour le fortifier et le consoler ; ce sera une pensée de compatissante tendresse que vous viendrez déposer dans l'âme de la mère désolée qui pleure son enfant ; ce sera une démarche que vous ferez pour procurer à la jeune fille, à la pauvre femme, à l'humble artisan, le moyen de gagner leur vie par un travail honnête ; ce sera enfin l'aumône du corps et l'aumône de l'âme que vous dispenserez, suivant vos forces, à tous ces malheureux que Dieu a placés sur votre route.

Et en faisant ainsi, sachez-le bien, non-seulement vous enseignerez à ceux qui vous entourent à pratiquer la charité ; non-seulement vous excitez et vous développerez par votre exemple l'amour des infortunés dans les âmes, mais encore vous aiderez la Religion de votre Maître à pénétrer dans un grand nombre d'intelligences qui, sans vous, lui seraient peut-être restées fermées à jamais. Votre charité constante, soutenue, portera, mieux que tout raisonnement, la conviction dans certains esprits rebelles ; elle constituera, pour la multitude, la preuve peut-être la plus frappante et la plus irrésistible de la divinité d'une doctrine qui forme de telles femmes et sait inspirer de tels dévouements.

Que ce soit là, femmes du XIX^e siècle, votre règle et en quelque façon votre devise ! Que les diverses formes, sous lesquelles nous venons de vous montrer l'exercice de l'apostolat chrétien, soient embrassées par vous avec ardeur ! Soyez des apôtres de la vérité et de la vertu, de la modestie et de la charité, mais des apôtres zélés, attentifs, constants, mettant en œuvre, d'abord personnellement, vos saintes croyances, et leur créant ensuite des disciples nombreux par vos manières saintement habiles, par ces pieuses et attrayantes manœuvres dont le ciel semble vous avoir réservé le secret. Usez de cette influence que la Religion de Jésus-Christ vous a conquise, pour gagner au bien et à l'Évangile autant de créatures intelligentes que vous le pourrez. En agissant de la sorte, en remplissant dans toute sa plénitude le grand et sublime apostolat qui vous est confié, en ne reculant pour cela devant aucune de ces difficultés, devant aucun de ces obstacles et parfois de ces ennuis qui sont, dans la pensée céleste, comme autant de principes destinés à féconder et à faire mûrir les fruits de cet apostolat, vous mériterez, dès ici-bas, les consolations et les joies intimes que le Fils de l'homme a promises à toute âme qui aura travaillé sérieusement au bien de ses frères ; à la couronne qui ceindra un jour votre front, en tant qu'apôtres de la vérité et du bien, vous ajouterez, par avance, les célestes suavités qui découlent, comme de leur source naturelle, d'un apostolat laborieux et fécond.

Que si, parmi les femmes chrétiennes qui lisent ces pages, il y en avait quelqu'une qui doutât de cette vérité, et qui fût portée à regarder comme une illusion et une chimère la certitude des douceurs réservées, même ici-bas, à toutes celles qui prennent pour règle de leur conduite les principes que nous venons de tracer, nous lui dirons de commencer seulement, d'avoir le courage d'essayer et de former elle-même son jugement après ces simples essais.

Qu'elle entre dans la voie, si elle le veut, par ce qui est plus facile, par l'amour de la charité. Elle la pratiquera d'abord pour elle-même, sans penser encore à l'ériger en apostolat ; et pourtant, si son intention est droite, nous lui garantissons, au nom de Dieu, que ses maux et ses chagrins seront moins cuisants, ses sollicitudes moins amères. Les consolations et les faveurs qu'elle épanchera sur les malheureux retomberont sur sa tête comme une rosée de grâces divines.

Nous insistons sur ce point, parce que nous savons que bon nombre de femmes chrétiennes, que cette idée d'apostolat, multiple et constant, effrayait d'abord, en sont venues peu à peu à le trouver tout naturel et à l'exercer avec un zèle ardent, après avoir commencé par pratiquer d'une manière sérieuse la charité envers les malheureux ; et cela, sans se préoccuper d'abord, ainsi que nous le disions tout à l'heure, d'en faire un office d'apôtre et un ministère de prosélytisme. On leur avait dit d'essayer quelques-unes de ces œuvres de charité qui ne sauraient paraître bien difficiles, même aux plus mondaines ; on leur avait promis, dès ici-bas, une récompense qu'elles ne soupçonnaient pas ; et ayant, dès les premiers pas, reconnu la vérité des divines promesses, elles ont continué de marcher avec constance et avec amour dans le chemin où elles étaient entrées.

C'est qu'en effet, il y a dans l'aumône je ne sais quelle vertu secrète qui calme les douleurs, qui repousse l'ennui et adoucit les tristesses. Quiconque en a fait l'expérience personnelle, a reconnu bien vite qu'en dehors même des joies éternelles dont Dieu récompensera un jour la charité, *il a préparé même dans ce monde des douceurs ineffables pour les âmes compatissantes.*

L'Abbé BONNE-FOY.

La Rose chez les Anciens.

Suite.

La Rose obtint chez les anciens l'hommage que nous lui rendons aujourd'hui : elle brillait dans toutes les fêtes et les pompes sacrées ; elle était le symbole de la beauté.

La Rose chez les Hébreux.—Dans l'un des livres attribués à Salomon, la Sagesse Eternelle est comparée aux plantations des rosiers qu'on voyait près de Jéricho. Le Grand-Prêtre, chez les Hébreux, ornait de roses son front dans les sacrifices. Les Juifs célébraient et célébrent encore aujourd'hui une fête qu'ils appellent *Pâques fleuries* ou *Pâques de Roses*, dans la-

quelle ils ornent avec des roses leurs lampes, leurs chandeliers, leurs tables, leurs lits et autres meubles.

La Rose chez les Grecs.—Les Grecs entouraient de guirlandes de roses les statues de Cérès, de Flore. Ils prodiguaient les roses aux fêtes de cette dernière déesse, et le pied des autels, et les marches du temple en étaient toujours jonchés. Dans les fêtes de Junon, à Argos, la déesse était représentée couronnée de lis et de roses. Homère orne de roses le bouclier d'Achille, aussi bien que le casque d'Enée et d'Hector, et il rapporte que le corps de ce dernier fut embaumé avec un parfum mêlé de roses.

En Grèce, à Babylone et à Rome, on faisait le plus grand cas des chaussures dont la peau avait été préparée à l'odeur des roses.

Abdulkadri, personnage fameux chez les Turcs, avait le dessein de s'établir à Babylone; mais on n'avait aucune envie de l'y recevoir; cependant, pour ne point blesser les lois de l'hospitalité en le lui déclarant ouvertement, les principaux habitants imaginèrent d'aller au-devant de lui avec un vase rempli d'eau, voulant lui faire comprendre, par cette espèce d'*hiéroglyphe* que, comme ce vase était plein jusqu'au bord, et qu'on n'y pouvait rien ajouter, de même leur ville étant si remplie de savants et de poètes, qu'elle n'en pouvait contenir davantage. Abdulkadri saisit parfaitement leur intention; pour toute réponse, il ramassa une feuille de rose, la posa doucement sur la surface de l'eau contenue dans le vase, leur faisant voir qu'elle y tenait sa place sans déborder l'eau, quoique le vase fût plein. Ce trait ingénieux plut tellement aux Babyloniens, qu'ils menèrent Abdulkadri en triomphe dans leur ville.

Hérodote dit que dans les jardins de Midas, fils de Gordius, il y avait des roses à *soixante feuilles* qui croissaient d'elles-mêmes, et qui avaient un parfum plus suave qu'aucune autre.

La Rose chez les Romains.—Les Romains aimaient passionnément les Roses et les recherchaient particulièrement pendant l'hiver. Les plus délicats les faisaient venir à grands frais de l'Égypte et des pays les plus éloignés; ils en couvraient leurs chapeaux, leurs lits, leurs buffets; et dans le temps même de la République, ils n'étaient pas contents, dit Pacatus, si les Roses ne nageaient point sur le vin de Falerne qu'on leur présentait. Ce n'est que sous le règne de Domitien qu'on a trouvé à Rome le secret de faire fleurir les rosiers pendant l'hiver. Alors, dans toutes les rues, dit à ce sujet Martial, on respirait l'odeur du printemps que répandaient les fleurs fraîchement tressées en guirlandes. "Envoyez-nous du blé, Égyptiens, nous vous donnerons des Roses."

Antiochus couchait le plus souvent sur des Roses, pendant l'hiver, sous des tentes d'or et de soie; l'empereur Galien dormait sous des berceaux de Roses; Verrès se tenait assis sur un carreau parfumé de Roses et approchait sans cesse de ses narines des sa-

chets pleins de Roses. Théoritus buyait au milieu des Roses; Marc-Antoine en mourant demanda à Cléopâtre d'en couvrir sa tombe.

Dans les jeux publics, chez les Romains, les Sénateurs, les spectateurs distingués et quelquefois même les acteurs recevaient de la main des Ediles, des couronnes de Roses; à la guerre, leurs armes et leurs boucliers étaient ornés de roses peintes ou ciselées, et cette fleur était l'emblème du triomphe ainsi que le laurier.

À son retour d'Afrique, Publius Cornélius Scipion, le seul qui devait triompher d'Annibal, ordonna que les soldats de la *huitième légion*, qui les premiers avaient pénétré dans le camp des ennemis et arraché les trophées du Général Carthaginois, portassent à la main un faisceau de roses le jour du triomphe, et que même, à l'avenir, ils en eussent de figurées sur leurs boucliers. Plus tard, lorsqu'après avoir renversé Carthage, Scipion Emilien revenait à Rome, il voulut que les soldats de la *onzième légion*, qui, eux aussi, s'étaient montrés, avant tous, sur les remparts de la ville assiégée, eussent leurs boucliers et leurs armes décorées de roses. Cette fleur, qui parait le char triomphal de Scipion lui-même, était une sorte d'éloquence qui proclamait la victoire de Rome sur sa rivale Africaine.

La Rose a toujours paré les tombeaux. Les Romains et les Grecs consacraient, par testament, des jardins qui devaient fournir des fleurs à leurs cénotaphes, et celui qui aurait violé ces jardins se serait rendu coupable d'un grand crime. Quelquefois encore le testament prescrivait aux héritiers de se réunir tous les ans, au jour anniversaire de la mort du testateur, pour dîner près de son tombeau, et d'y paraître couverts de roses cueillies dans la plantation sépulcrale. On bâtissait dans l'enceinte des jardins un logement destiné à recevoir un esclave dont l'unique occupation était de venir, à des époques fixes, orner de guirlandes les tombeaux. Une loi romaine défendait de décorer les funérailles; mais les *Décemvirs* avaient excepté de cette prohibition la couronne de roses, destinée à couvrir la tête du défunt.

L'empereur Héliogabale fit remplir un vivier tout entier d'eau de roses.

La paix était représentée tenant une poignée d'épis de roses et de branches d'olivier. On voit, à Torcalo, près de Venise, une inscription portant donation, de la part d'un affranchi, au collège de Cenpanci, des *revenus du jardin* et d'un palais, pour servir à célébrer ses obsèques et celles de son maître.

On lit dans des épitaphes anciennes, que les parents s'engageaient à aller, tous les ans, répandre des roses sur ces tombes. On en voit même de sculptées sur les tombeaux.

MAGNAT.